

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 17 novembre 2017

Président de séance : Yann TRICHARD
Secrétaire de séance : Thomas GEORGELIN

BUDGET RECTIFICATIF 2017 ET BUDGET PRIMITIF 2018

Yann TRICHARD, Président

Nous passons maintenant aux points concernant les Budgets Rectificatif 2017 et Primitif 2018 qui doivent être votés après ceux de la CCIR qui a voté elle-même ces budgets le 26 octobre dernier. Il s'agit donc à la fois d'une mise à jour du budget 2017 qui a été voté fin 2016 et du projet de budget primitif 2018 qui prend en compte une hypothèse de Taxe pour Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie dont nous ne connaissons pas le montant définitif avant le vote définitif de la Loi de Finance fin décembre.

Je me propose tout d'abord de vous présenter les principaux éléments de ces budgets puis de passer ensuite la parole à Jean-Yves LHERIAU pour qu'il vous expose plus en détail les budgets. S'agissant du budget rectificatif 2017, vous constaterez que le résultat comptable est en nette amélioration par rapport aux prévisions du budget primitif 2017. Il est +286 k€ pour une prévision initiale de -382 k€. Ceci intègre un résultat positif de la CCI Hors Concessions à hauteur de +87 k€ (pour une prévision initiale de -643 k€) et +199 k€ pour les concessions.

Le budget primitif 2018 est construit sur une hypothèse de maintien de la TFC à hauteur de 13,1 M€ pour la CCI Nantes St-Nazaire. La loi de finance qui sera votée en fin d'année nous permettra de connaître le montant définitif de cette TFC, et nous aurons très probablement à présenter début 2018 un budget rectificatif. Je rappellerai simplement que pour faire face à la diminution de la TFC entre 2014 et 2017, la CCI avait mis en place un objectif de progression de ses produits associé à un plan de réduction des charges qui devrait permettre un retour à un équilibre pérenne à partir de 2018-2019. Un nouveau plan d'économie et de revue de nos activités devra être mis en place en 2018.

Les principaux éléments de ce projet de budget primitif 2018 dont le résultat comptable pour la CCI serait de +420 k€ et qui se répartit entre un résultat à hauteur de +161 k€ pour la CCI Hors Concessions et +259 k€ pour les concessions va maintenant vous être présenté et commenté.

.../...

Gilles d'HERMIES, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le jeudi 26 octobre dernier afin d'examiner ces projets de budgets.

En ce qui concerne le projet de budget rectificatif 2017, la commission a pris acte de la nette amélioration du résultat comptable en 2017 (+286 k€ pour -382 k€ de prévu). Cette amélioration provient des activités hors concessions dont les produits ont fortement progressés cette année. Les investissements seront un peu plus faibles que prévu (3,4 M€ pour 4 M€ au budget primitif) en raison d'opérations annulées ou décalées. Le fonds de roulement de la CCI reste stable à 7,3 M€. La Commission a bien noté que suite à la dissolution du syndicat mixte d'Audencia le 28 décembre 2017, la CCI devenait propriétaire du bâtiment de la Jonelière, valorisé à 13,1 M€ avant de l'apporter à l'EESC Audencia au 01-01-2018.

Le budget primitif 2018 de la CCI prévoit un résultat comptable positif à hauteur de 161 k€ pour l'activité de la CCI hors concessions. Ce projet de budget comprend une baisse sensible des contributions au budget d'Audencia, suite au changement de statut d'Audencia en 2018. La commission prend acte de l'hypothèse de maintien du montant de la TFC identique à celle de 2017. Ainsi que l'indiquait le Président lors de la présentation, il y aura lieu de procéder à un vote d'un budget rectificatif 2018 dès lors que le montant de la taxe pour frais de CCI sera connu.

Le résultat comptable des concessions génère peu de commentaires de la part de la commission des finances. Ils sont sensiblement voisins pour les résultats 2017 et les prévisions envisagées pour 2018. On peut dire en synthèse que chacun de nos ports est équilibré.

Notre Commission après avoir examiné les projets de budget rectificatif 2017 et primitif 2018 estime ceux-ci réguliers et sincères et propose à l'Assemblée de les approuver.

Yann TRICHARD, Président

Merci Gilles. S'agissant de budgets prévisionnels nous n'avons pas à solliciter l'avis des Commissaires aux Comptes et je suggère de passer maintenant aux questions. Avez-vous des questions sur ces projets de budgets rectificatif 2017 et primitif 2018 ?

Je propose maintenant de voter le budget rectificatif 2017 tel qu'il vous a été présenté et dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux

Je propose maintenant de passer au vote du budget primitif 2018 dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux

Je suggère d'examiner les projets de subventions d'un montant supérieur à 100 000 € qui sont prévues dans le budget primitif 2018. Vous avez sous les yeux la liste des subventions qui sont sollicitées par différentes entités. Je laisse la parole à Christian Le CORNEC pour qu'il vous commente brièvement ces subventions.

.../...

Je propose de passer maintenant au vote relatif à ces subventions.

Délibération approuvée par :

36 voix POUR
Quorum : 59/ 31

0 voix CONTRE
Présents : 36

0 voix ABSTENTION
Votants : 36

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

